

DEPARTEMENT  
DU RHONEDE LA COMMUNE D'YZERON  
Séance du 5 Avril 2024

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 13	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 13

DATE DE LA CONVOCATION : 29 mars 2024
--

L'an deux mil vingt-quatre et le cinq avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

Etaient présents : Agnès NELIAS - Frédérique BARNOUD - Yves BELTRAN - Christian RULLIAT - Fabien CAFFIER - Jocelyne DAVIRON RADIX - Fabrice FOURDIN - Fanny CHABRAN - Virginie BLUM

Etaient absents : Valérie DEJOUR (pouvoir à Fanny CHABRAN) - Olivier AIGLON (pouvoir à Fabien CAFFIER) - Pierre DURAND (pouvoir à Fabrice FOURDIN) - Guy LHOPITAL (pouvoir à Frédérique BARNOUD)

Secrétaire de séance : Virginie BLUM

D/2024-035

Objet de la délibération : Affectation des résultats de la commune 2023

Madame la Maire explique les obligations qui incombent à la commune en termes d'affectation des résultats. Madame la Maire répond aux questions du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Agnès NELIAS, Maire,

- Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2023,
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023,
- Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent cumulé de fonctionnement de 431 754.48 €,
- Constatant que le compte administratif fait apparaître un déficit cumulé d'investissement de 83 742.41 €,
- Constatant les Restes à Réaliser (RAR), en dépenses, de 89 504.65 € et, en recettes, de 211 124.34 €, soit un excédent en RAR de 121 619.69 €, et un résultat cumulé d'investissement excédentaire de 37 877.28 € avec RAR.

DECIDE, par 13 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, d'affecter les résultats comme suit :

- Résultat de fonctionnement :

- Affectation à la section d'investissement (ligne R1068) : 0 €
- Excédent reporté à la section de fonctionnement (ligne R002) : 431 754.48 €

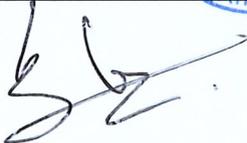
- Résultat d'investissement :

- Déficit reporté à la section d'investissement (ligne D001) : 83 742.41 €

CHARGE Madame la Maire de l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus



Virginie BLUM Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Maire	
-----------------------------	---	---------------------------------	---

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le : **19 AVR. 2024**

Publication ou notification du : **19 AVR. 2024**

Publication site internet le : **19 AVR. 2024**

Affichage liste des délibérations le : 12/04/2024